

CR du CA du 22 mai 2024

Présent-e-s : Michèle, Michel C., Nicole, Jean S., Michel A., Claude, Jean-Luc, Michel E., Antoinette, Joseph, Jean P., François.

Excusé-e-s : Rosine, Evelyne, Chantal, Laurence, Vincent, Françoise, Edith, Hélène, Roger

Appels à cotisation:

Les $\frac{3}{4}$ des comités cotisants en 2023 ont ré-adhéré : soit 50 à ce jour.

Une nouvelle adhésion est enregistrée, celle de Manosque (la 3^{ème} cette année)

Les relances doivent se poursuivre auprès des 24 comités retardataires.

Michel E. contacte le comité de Sartrouville.

Le comité de Bordeaux s'est dissous, faute de renouvellement de militants

Trésorerie :

Soldes CCP : 13 318 euros et Livret A : 29 438,51 euros.

Dépenses et provisions à venir : quote-part des frais d'honoraires d'avocat dans le recours intenté contre l'Etat pour « carence fautive en matière de service public hospitalier », stand de la Fête de l'Humanité, matériels de communication.

Rencontres nationales :

Les thèmes retenus sont discutés, en particulier celui sur la privatisation de la santé (cf compte rendu du groupe de pilotage). Un échange s'organise autour :

- des enjeux de la privatisation et de la financiarisation du système de santé,
- de la capacité du modèle libéral à répondre ou non aux besoins de la population

Le sujet nécessitera d'être resserré.

Réflexions et propositions à construire / 20^{ème} anniversaire de la CN : plaquette anniversaire, montage vidéo, énumération des comités et des thèmes traités lors des 25 dernières

Rencontres, invitation des personnalités ayant contribué à forger l'identité de la CN ..

Concevoir un slogan/ appel qui puisse nous projeter sur l'avenir et rehausser la nécessité d'une réponse urgente aux besoins en santé de la population.

Une seconde réunion du groupe de pilotage va être fixée pour affiner les sujets et trouver les intervenants.

Communication :

Outre les matériels évoqués ci-dessus, Laurence travaille sur des projets d'autocollants.

Assemblée par visioconférence des comités du 13 juin sur les soins de premier recours :

Il est décidé l'envoi aux comités d'une note d'analyse du rapport de la Cour des Comptes pour faciliter les débats (cf document rédigé par Michèle). Il faudra prévoir une régulation des temps de parole. L'objectif est de permettre une large expression de tous les comités présents.

Action juridique pour carence fautive de l'Etat :

Audience fixée le 23 mai devant le tribunal administratif de Paris. Le jugement sera rendu dans un délai d'un mois, sauf désaccord entre les juges. Ce jugement une fois rendu public, pourra être diffusé et utilisé.

Pétition nationale de la Convergence des comités de défense des services publics :

La campagne débute avec les comités de Sarlat, Nantes, Charleville, Oloron ..

A Lure, une journée d'action spécifique est prévue au mois d'octobre, dans le cadre du Tour de France.

Partenariats :

Les Assises de la psychiatrie se tiendront à Paris les 25 et 26 mai, avec la participation de Jean-Luc. Les inscriptions sont déjà closes (500 personnes). Cet intérêt témoigne du malaise des personnels soignants. La crise du secteur de la psychiatrie va certainement occuper l'essentiel des débats. Nous espérons cependant que la place des usagers et de leurs familles dans les dispositifs de soins et d'accompagnement ne soit pas mise de côté.

L'Union confédérale des retraités CGT va proposer aux autres syndicats de faire une initiative sur l'accès aux soins qui pourrait se dérouler début octobre.

La CN demande à être réintégrée dans la framalite du Tour de France dont elle a été supprimée, étant intéressée par les discussions qui s'y déroulent.

Formation :

Le groupe formation a rendu compte des réunions avec l'INDECOSA-CGT (CR communiqué). La question posée est celle du dépôt d'une nouvelle demande d'agrément de formation RU (celle de l'association ACTIF-SANTE arrive à terme et ne sera pas renouvelée). Les avis convergent sur le fait que la CN n'a pas les forces pour s'engager dans ce projet, d'autant que nous avons peu de candidats membres de nos comités et qu'il nous faudrait trouver de nouveaux partenaires pour monter le dossier d'agrément.

La question est aussi soulevée de la pertinence de ces formations au regard de la finalité de la CN. Ne faut-il pas privilégier des formations / temps d'échanges plus axés sur nos objets revendicatifs et laisser à d'autres associations le soin d'apporter aux candidats RU, les connaissances techniques et généralistes ?

Notre objectif est plutôt de former des RU militants.

Il est décidé à l'unanimité de renoncer à ce projet de demande d'agrément et d'en informer l'Indecosa-CGT.

Communiqué :

Jean-Luc propose la rédaction d'un communiqué en réaction au préavis de grève déposé par les syndicats employeurs des établissements et cliniques privés le 5 juin (annonces gouvernementales / financements du secteur privé).

Le texte sera soumis au CA.

Fête de l'Humanité des 13,14 et 15 septembre 2024 :

Le CA valide la tenue d'un stand ou sera diffusé la pétition contre les restes à charge.

Le comité de Montargis ne prendra pas en charge cette année le montage du stand et la fourniture des matériels (tables, chaises etc..). Appel donc à d'autres comités.

Discussion générale :

Nicole : Le comité a lancé une action pour dénoncer la nouvelle réglementation sur les transports médicaux collectifs. A Sarlat, nous avons organisé une réunion publique pour défendre notre hôpital psychiatrique de proximité. Les soignants et les familles avaient insisté pour dire l'importance de ne pas couper les liens avec les patients et leurs proches.

Jean P : Nous devons défendre les maternités de niveau 1, mais avec de bons plateaux techniques. Nous n'avons pas le sentiment d'être entendus par les élus et l'ARS malgré une forte mobilisation au mois de mars.

Le comité envisage de projeter le film « Etat limite » sur la psychiatrie publique et recherche possiblement un intervenant.

Joseph : La situation se dégrade à nouveau à l'hôpital d'Aubenas. Nous voulons maintenant agir de manière plus unitaire afin de mettre l'hôpital en protection de la population.

Michel E. : Le rapport de la CC interroge sur la survie des petites maternités. Celui sur les soins de premiers recours fait l'impasse sur l'insuffisance de formation de médecins. Notre comité a écrit aux élus et à l'ARS pour organiser une table-ronde afin d'améliorer l'accès aux soins sur notre territoire. Notre comité met en avant la création d'un centre de santé. La seule Unité de soins palliatifs dans les Yvelines, à Oudan, vient de fermer, faute de médecins. Nous organisons une réunion publique le 10 juin sur ce sujet.

Michel C. : Notre comité est mobilisé pour obtenir des réponses immédiates, pas des solutions dans dix ou quinze ans. Un rassemblement est prévu devant l'hôpital le 14 juin. Nous lançons des appels à témoigner, face au manque de médecins traitants. Les luttes ont permis le maintien des urgences et l'ouverture d'une maison médicale de garde qui vient d'être agréée pour accueillir des internes. Il y a encore des problèmes de locaux pour les recevoir, mais tout le monde y travaille.

On est dans un moment de grande souffrance.

Jean-Luc : Concernant les maternités, il peut y avoir des problèmes de sécurité, par exemple en cas de transfert. C'est bien d'affirmer, mais il faut argumenter. Il y a beaucoup de petites équipes

instables entourées de praticiens eux-mêmes instables. Ce n'est pas un gage de qualité. Les conditions d'accueil près de maternités de niveau 2 et 3 sont très inhumaines.

Michèle : On n'a pas d'équipes stables parce que l'on n'a pas recruté. Il s'agit d'une stratégie construite de longue date pour transférer au privé.

Nicole : Nous essayons de valoriser notre hôpital. Nous avons recueilli 2700 cartes signées par les habitants et 240 par des commerçants et artisans. La mairie n'était pas contente par ce que nous avons installé à l'entrée (de la commune) une banderole sur laquelle nous avons écrit : « A Sarlat, un hôpital et une maternité c'est vital ».

Michèle: On doit s'intéresser à la question des autorisations de fonctionner données aux services des hôpitaux. Il y a des risques de fractionnement, par exemple concernant la chirurgie enfants et adultes. Une partie de l'activité est ensuite donnée au secteur privé, il s'agit des actes bien côtés et donc plus rentables.

CR rédigé par Guillaume